

Cas pratique droit de la famille

Par **Justine_M**, le **17/03/2014** à **19:36**

Bonsoir à tous,

Voilà, j'ai un cas pratique à faire et notre prof nous a demandé de rédiger notre cas en défendant spécifiquement un point de vue. Enfaîte, il nous demande plus d'être dans la peau de l'avocat que dans celle du juge, puisqu'il nous demande un argumentaire de 2 à 4 pages. Or je ne sais pas comment agencer tout ça ! A votre avis, dois-je rédiger mon cas pratique, et ensuite mettre mon argumentaire à coté ou bien rédiger mon cas pratique et y intégrer mon argumentaire ?

Merci de vos réponses.. Bonne soirée :))

Par **joaquin**, le **18/10/2014** à **10:27**

Ou bien, c'est une autre option possible, rédiger votre argumentaire en y intégrant le cas pratique.

Cordialement
JG